

# VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le MARDI 23 MARS 2021 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire desdites audiences (salle 1), en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés.

Dans un ensemble immobilier sis **à AUBERVILLIERS (93)**

12-14 rue Heurtault et 2 rue du Tournant

Cadastré section M numéro 1 pour une surface de 03 ares 90 centiares

Et plus précisément : **2 rue du Tournant**

LOT N° 7 : Dans le bâtiment A, au deuxième étage, porte gauche, **UN APPARTEMENT** comprenant selon procès-verbal de description dressé le 9 janvier 2020 par Maître Fabienne ALLAIRE, Huissier de Justice associé à BAGNOLET (93) : une pièce à vivre en entrant avec coin-cuisine, une deuxième pièce principale (chambre), une pièce d'eau (douche et w.-c.).

**SUPERFICIE** (Loi Carrez) : **24,00 m<sup>2</sup>**. Droit d'usage des w.-c. communs entre le premier et le deuxième étage. Et les 24/1.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. Et les 71/1.000<sup>èmes</sup> des parties communes particulières au bâtiment A

LOT N° 29 : Dans le bâtiment A, au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 14. Et le 1/1.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. Et les 3/1.000<sup>èmes</sup> des parties communes particulières au bâtiment A

► **Les lieux sont OCCUPES**

Cette vente a lieu **à la requête du CREDIT FONCIER DE FRANCE**, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 Euros, dont le siège social est sis 19 rue des Capucines, 75001 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS et identifiée sous le numéro SIREN 542 029 848, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat plaidant la SCP HOCQUARD et ASSOCIES représentée par l'un de ses associés, Avocat au Barreau de PARIS, et pour Avocat postulant Maître Ingrid FOY, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

**MISE A PRIX : 5.000 Euros** (Cinq mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 3.000 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères.

Fait et rédigé à ROSNY-SOUS-BOIS (93), le 25 janvier 2021 - Signé : Maître Ingrid FOY

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY où il a été déposé sous la Référence Greffe 20/01691
- A la **SCP HOCQUARD et ASSOCIES** représentée par l'un de ses associés, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 128 boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS. **Tél. : 01 43 26 82 98 de 10 H à 12 H** - Sur Internet : **avoentes.fr**
- A **Maître Ingrid FOY**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 13, Mail Centre-Ville, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

**Sur les lieux pour visiter le LUNDI 15 MARS 2021 de 10 h 00 à 10 h 45**